

ABONNEMENT.

Saumur. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Poste: 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
2, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 MAI

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 26 mai.

M. Floquet annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation de MM. Sigismond Lacroix et Tony Révillon, sur les agissements de la police dans les journées des 24 et 25 mai.

La Chambre décide que la discussion aura lieu immédiatement.

M. Sigismond Lacroix dit qu'on ne croit pas que de pareils faits puissent se produire sous le ministère actuel.

L'orateur ne veut pas rechercher qui a commencé au cimetière.

Mais il demande: En vertu de quelle loi le gouvernement peut-il empêcher l'apparition d'un drapeau qu'on qualifie d'emblème séditieux?

M. Sigismond Lacroix prétend que les manifestants n'avaient aucune mauvaise intention. (Protestations.)

Le ministre de l'intérieur déclare prendre la responsabilité des ordres donnés dimanche et lundi. Si la loi ne définit même plus les emblèmes séditieux, le gouvernement garde le droit d'assurer la tranquillité publique. Or le drapeau rouge est un danger. Les ministères précédents ont varié sur ce point. Depuis 1834 on a usé de tolérance. Le ministère pense qu'il ne faut pas continuer. Il conclut en disant qu'il croit avoir fait son devoir.

Accumulent les maladroites et abusant de la pleurerie, le ministre annonce que la police avait reçu l'ordre d'agir avec beaucoup de modération, d'adresser aux agitateurs sinon une prière (sic), du moins une admonestation. — Rires ironiques.

De plus en plus embarrassé, ce pauvre M. Allain-Targé fait l'historique des échafauds du Père-Lachaise. Il déclare que les agents de police « ont montré beaucoup de patience, beaucoup de résignation avant de montrer beaucoup de courage ».

Les centres applaudissent à outrance, tandis que les radicaux protestent avec quelque véhémence.

Mais voici le terrain de combat subitement changé. M. Lelièvre, président de l'Union républicaine ferrychonna, succède à M. Révillon. Ah dame! il piétine sur le cabinet qui a manqué d'énergie, en quoi il n'a pas absolument tort. Seulement il reste coi lorsque M. de Cassagnac lui crie: « Mais c'est votre ami Waldeck-Rousseau qui, aux funérailles de Vallès, a toléré les drapeaux rouges. » M. Lelièvre ne répond pas et reproche au gouvernement d'avoir envoyé trop peu de troupes au Père-Lachaise.

— Comme vous l'avez fait pour le Tonkin, crie une voix à droite.

Et M. Clémenceau ajoute: Pourquoi n'avez-vous pas jadis donné ces conseils au ministre Ferry? Vous laissez passer trop le bout de l'oreille.

Et M. Lelièvre de rentrer une seconde fois en son gîte.

Avant de se terrer définitivement, M. Lelièvre a dit solennellement qu'il voulait la tranquillité dans la rue: « En bien alors supprimez la République, a crié M. de Baudry d'Asson. » Je crois bien que c'est là la moralité, non de ce débat, mais de ce duel entre les Ferrychons et les Brissonniens, car M. Goblet et M. Allain-Targé, — celui-ci plus nul que de raison, — ont laissé la question sur ce dernier terrain.

M. Calla, seul, a rappelé les causes premières du débat et énergiquement protesté contre les excitations des uns et les défaillances des autres. Puis est venu le défilé des ordres du jour. M. Brisson n'a accepté que l'ordre du jour de confiance de M. de Choiseul. Grand débat sur la priorité qui échouait enfin à l'ordre du jour de blâme de MM. Sigismond Lacroix et Tony Révillon qui est repoussé. Mais le gouvernement n'ayant plus grande confiance dans l'adoption de l'ordre du jour de M. de Choiseul, se rabat prudemment sur un ordre du jour plus... mitigé de M. Périer. Cet ordre du jour est voté; il y a beaucoup d'abstentions et M. Allain-Targé, de l'aveu de ses amis eux-mêmes, est un piètre vainqueur.

On a beaucoup remarqué que M. Clémenceau, si ardent au dehors, ne s'est que fort peu mêlé au débat.

Au départ du courrier, on parle très-sérieusement de la démission de M. Allain-Targé dont M. Goblet prendrait le portefeuille.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le gouvernement a décidé, dans le conseil d'hier matin, que le préfet de police prendrait un arrêté interdisant le port des emblèmes séditieux dans tout le département de la Seine.

Le conseil s'est ensuite occupé des obsèques de Victor Hugo. Le gouvernement désièrait qu'elles fussent fixées à samedi prochain.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique, a été désigné pour prendre la parole au nom du gouvernement sur la tombe de l'illustre défunt.

En prévision du débat sur la proposition de M. Anatole de la Forge tendant à désaffecter le Panthéon, le cabinet a préparé un décret conforme à l'esprit de cette proposition et qui rend le Panthéon à sa destination primitive.

L'affectation du Panthéon au service du culte avait été, en effet, prononcée par simple décret en 1854. Un décret suffit donc pour prononcer la désaffectation.

En revanche, une loi sera nécessaire pour que les funérailles de Victor Hugo puissent avoir lieu au Panthéon.

AU PANTHÉON

Tous les journaux de gauche sont consacrés à Victor Hugo.

Mais, entendons-nous bien, c'est beaucoup moins pour Victor Hugo poète que pour Victor Hugo homme politique et surtout adversaire déclaré du catholicisme que ces débauches de louanges se produisent.

Et puis, si grande que soit la douleur, on n'oublie pas les petites affaires. On cher-

chait depuis longtemps, nous l'avons dit, à enlever le Panthéon au culte de sainte Geneviève, patronne de Paris. L'occasion se présente! Il faut un monument gigantesque pour le gigantesque « patron de l'antiquité ».

Dehors donc la patronne de Paris! Aux Poubelles les croix saintes, les médailles commémoratives, les pieux hommages à la douce Geneviève! Balayez tout cela! Débarassez le Panthéon! Place à Victor Hugo! Au Panthéon!

Le pourvoyeur de la guillotine Marat y a donné lui aussi son premier sommeil de mort. Où l'a-t-il achevé?

Les niais! ils ne comprennent donc pas qu'en cassant leurs encensoirs républicains et athées sur le cercueil de Victor Hugo « politique et anti-chrétien », ils détériorent misérablement leur idole!

Pourquoi le chantre du sacre de Charles X, le royaliste fougueux de 1823, le pair de France de 1836, après avoir « en 1848 oscillé, comme l'a dit le Paris, entre les divers partis », s'est-il définitivement en 1852 jeté dans la République?

Par orgueil! On n'avait pas fait assez de démarches auprès de lui, et, dans son for intérieur, il s'est plus d'une fois demandé pourquoi la France ne lui avait pas offert, à ce moment, la couronne.

Pourquoi l'hôte de l'abbé de Rohan, le catholique fervent qui à plusieurs reprises fut tenté d'entrer dans les ordres, devint-il l'adversaire forcené du catholicisme?

Par orgueil encore! C'est lorsque, grisé par ses premiers et bien légitimes succès, maquillé comme une idole Hindoue par les Hugolâtres, fou d'orgueil, il refusa d'admettre une discipline, une hiérarchie quelconque.

Dieu et Moi, et nous ne voudrions pas répondre qu'il n'ait eu quelques tentations de dire Moi et Dieu!

Veut-on un exemple de cette incommensurable vanité? L'anecdote n'est pas d'hier, elle remonte à 1842. Victor Hugo n'avait à cette époque que quarante ans; à un grand

malheur qu'on vient nous annoncer?

La voiture, signalée par Georges, roulait avec rapidité sur le sable des allées. Elle arriva presque aussitôt devant le perron et s'arrêta court. Deux hommes en sortirent précipitamment.

— Deux agents de police! s'écria M^{me} d'Elvoy.

Georges et sa mère descendirent au rez-de-chaussée, et ouvrirent eux-mêmes la porte aux agents dont le premier coup d'œil fut pour le visage ensanglanté et les habits déchirés du jeune homme.

— Que se passe-t-il, messieurs, s'écria M^{me} d'Elvoy, et que voulez-vous?

Les deux agents s'inclinèrent respectueusement devant M^{me} d'Elvoy:

— Nous avons ordre, madame, d'emmener à l'instant monsieur votre fils au Parquet de Saumur.

M^{me} d'Elvoy poussa un cri:

— Pourquoi cela, messieurs? De quoi l'accuse-t-on? Parlez vite.

Déjà la pauvre mère voyait son fils sous le coup de quelque accusation ténébreuse.

Georges s'approcha et, souriant:

— Calmez-vous, ma mère, dit-il; ces messieurs viennent sans doute pour avoir quelques renseignements sur ma poursuite nocturne.

Les agents restèrent froids. L'un d'eux murmura:

— Vous devez savoir mieux que nous, monsieur

d'Elvoy, qu'il ne s'agit pas seulement d'une poursuite, mais d'un crime affreux...

M^{me} d'Elvoy et Georges pâlirent à la fois, et les agents remarquèrent facilement le trouble qui les agitaient.

— Mais enfin, messieurs, s'écria M^{me} d'Elvoy, nous direz-vous ce dont il s'agit? Quel crime a été commis?...

— Si vous ne le savez pas encore, dit l'agent principal avec un certain air de doute, vous l'apprendrez tout à l'heure au Parquet. Nous ne pouvons rien vous révéler ici.

— C'est une situation affreuse, reprit M^{me} d'Elvoy; nous ne pouvons même pas nous défendre!

— Monsieur votre fils se défendra facilement au Parquet, madame. Je le prie de nous suivre à l'instant. M. le procureur nous attend.

— Partons vite, alors, s'écria M^{me} d'Elvoy. Je vais avec vous.

— Pardon, madame, nous avons ordre de n'emmener que M. d'Elvoy.

— Laissez-le au moins changer de vêtement.

— Au contraire, madame, il convient mieux qu'il vienne ainsi, pour faciliter l'instruction.

La pauvre mère était très-effrayée. Son émotion était profonde, et, de nouveau, elle se jeta dans les bras de son fils.

Georges l'embrassa. Il avait retrouvé tout son sang-froid.

— Rassurez-vous, ma chère mère, dit-il. Il ne peut y avoir aucune méprise. Si l'on m'accuse d'un crime, je saurai prouver mon innocence. Si l'on veut de moi des renseignements pour retrouver les coupables, je les donnerai et je dirai tout.

Les deux agents firent tous deux un signe de tête qui indiquait qu'ils approuvaient la résolution de M. d'Elvoy.

Un instant après, Georges entra avec les agents dans la voiture, et les chevaux les entraînaient rapidement vers la ville.

M^{me} d'Elvoy sonna. Un domestique, éveillé par le bruit, s'avança:

— Qu'on attelle vite, dit-elle. Je vais à Saumur!

Lorsque Georges d'Elvoy traversa la place du Marché Noir, il put apercevoir, par les portières de la voiture, une foule considérable devant la boutique du pharmacien. Il reconnaissait facilement, outre les voisins de M. Jacobs, les femmes venues le matin pour le marché.

Des rumeurs confuses s'élevaient de tous côtés. Plusieurs gendarmes circulaient sur le trottoir et gardaient l'entrée de la boutique.

Au comble de l'étonnement, Georges ne put s'empêcher de répéter la question qu'il avait déjà posée aux agents.

— Que s'est-il passé cette nuit? Qu'est-il arrivé chez M. Jacobs?

Mais les agents gardèrent le silence, et Georges

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME

DU

MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

III

LE PARQUET DE SAUMUR

(Suite)

Tous les deux se levèrent, traversèrent le grand et magnifique salon du rez-de-chaussée et gagnèrent l'escalier qui conduisait au premier étage.

Arrivé là, Georges s'arrêta un instant et fit remarquer à sa mère que le jour se levait.

— Il est donc bien tard? fit-il.

— Ou bien matin, mon fils, reprit en souriant M^{me} d'Elvoy. Voir, par cette fenêtre, tous les arbres du parc qui se dégagent de l'obscurité. C'est un spectacle dont nous jouissons rarement.

Tout à coup Georges se rapprocha:

— Regardez, ma mère, dans l'avenue: n'est-ce pas une voiture qui vient ici au galop de deux chevaux?

— En effet, dit M^{me} d'Elvoy, subitement redevenue inquiète. Qu'est-il arrivé? Est-ce un autre

dîner donné par Devéria, en l'honneur de l'une des dernières luttes théâtrales de Victor Hugo, assistait une jeune et charmante femme dont tout Paris littéraire admirait alors la grâce et l'esprit et qui était d'ailleurs une des ferventes admiratrices du poète.

Victor Hugo pontifiait, suivant son habitude, lançant solennellement quelques monosyllabes plus sonores que profonds. La jeune femme qui causait avec un de ses voisins n'interrompit point sa conversation ; et Victor Hugo, se retournant tout d'une pièce vers elle, lui jeta un regard sévère en lui disant d'un ton rogue : « Mais, madame, je parle ! »

C'est un détail, dira-t-on, soit ; mais les tableaux ne vont pas sans les détails.

Loin de nous, d'ailleurs, la pensée de chercher à amoindrir un homme dont nous avons été, dont nous sommes encore, au point de vue littéraire, les admirateurs, même dans les dernières créations de cet esprit où se sont produites évidemment sur la fin, comme on le disait ces jours-ci, « des congestions de lumière » qui lui ont montré des mondes bizarres où les idées et les choses n'ont plus guère fait que s'agiter dans un gigantesque chaos.

Mais précisément parce que nous voulons garder entière notre vénération pour un grand génie que nous ne refusons nullement de qualifier de national — toujours en tant que poète — nous ne voulons pas qu'on nous contraigne à ne contempler que le politique versatile et le révolté par orgueil du christianisme.

VICTOR HUGO

On lit dans le Temps :

A un reporter qui lui demandait comment on pourrait concilier la volonté suprême de Victor Hugo, de s'en aller au cimetière dans le corbillard des pauvres avec les obsèques nationales, M. Edouard Lockroy a répondu :

« Quand Victor Hugo a écrit les quelques lignes que vous connaissez, il ne pensait guère aux obsèques nationales que la France va lui faire.

» Il s'était dit simplement :

« Ma famille dépensera une somme considérable pour mes funérailles, je veux que cette somme soit donnée aux malheureux, et moi qui ai tant aimé les pauvres, les souffrants, ce sera mon grand honneur de m'en aller dans leur corbillard vers le champ du suprême repos. »

» Il faut que nous respections cette volonté dernière de celui que nous avons perdu. Ce sera d'ailleurs la consécration de sa vie que ce corbillard des pauvres. N'a-t-il pas toujours été l'avocat des déshérités, des misérables, depuis Quasimodo jusqu'à Jean Valjean ? N'est-ce pas surtout l'affection de ces légions de malheureux, qui savent à quel point il les aimait, qui le suivra jusqu'au cimetière ?

» Ce sera donc un simple corbillard des pauvres, sans fleurs, sans draperie, qui viendra prendra son cercueil sous l'Arc de Triomphe.

» Et en faisant ainsi nous lui aurons obéi, nous aurons accompli notre devoir. Pour le reste, la France pourra faire le sien. Victor Hugo s'occupait peu de sa dépouille mortelle, mais ce qui de lui est immortel, son génie, son œuvre, ne lui appartient pas. Tout cela appartient à la France, qui pourra faire suivre le modeste corbillard de tous les chars chargés de fleurs, de tous les honneurs qu'il lui conviendra de donner à celui qui sera sa plus sublime gloire. »

Deux mots seulement.

Le corbillard des pauvres est toujours donné par l'administration des Pompes funèbres, gratuitement. C'est dans son cahier des charges.

Donc, c'est un cadeau que fait l'administration aux héritiers de Victor Hugo, pour que le poète soit enterré comme les pauvres. C'est la charité des Pompes funèbres qui est mise, là, en action.

Secondement, les dépenses faites par l'Etat pour les obsèques du poète, proviennent uniquement de « l'impôt », lequel est alimenté par « ces malheureux que Victor Hugo a tant aimés », par « ces pauvres, ces souffrants » qui sont aujourd'hui plus pauvres et plus souffrants que jamais, grâce à la République.

Voilà les réflexions que les vrais misérables pourront faire à celui qui vient d'interpréter, en faveur d'un reporter, la pensée du poète auquel on donne le titre « d'avocat des déshérités » uniquement parce qu'il a écrit un roman émouvant où il fait figurer des personnes du nom de Quasimodo et de Jean Valjean, livre qui a rapporté de très-grosses sommes à son auteur, sommes très-légitimement gagnées d'ailleurs.

Le Rappel a publié les renseignements suivants, reproduits par les autres journaux :

« La commission des obsèques de Victor Hugo s'est réunie sous l'Arc de Triomphe, pour s'occuper de la manière dont il serait décoré.

» Elle s'est réunie une seconde fois au ministère de l'intérieur.

» On avait convoqué MM. Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire ; Ritt et Gailhard, directeurs de l'Opéra ; Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique ; Camille Saint-Saëns, etc.

» On a examiné les divers plans de décoration. On a choisi celui de M. Garnier.

» M. Camille Saint-Saëns et les directeurs du Conservatoire, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique avaient été appelés pour être consultés sur la façon dont la musique pourrait contribuer à l'éclat de la triste et glorieuse manifestation.

» Il a été décidé qu'à l'Arc de Triomphe, à la levée du corps, il n'y aurait que la musique instrumentale. Cette même musique accompagnera le corps de l'Arc de Triomphe au Père-Lachaise.

» A la place de la République, il y aura

une halte. L'Opéra, l'Opéra-Comique et le Conservatoire se réuniront pour honorer au passage le grand mort.

» Victor Hugo, comme il l'a demandé expressément dans le testament que nous avons publié, sera porté par le corbillard des pauvres, sans rien qu'une simple couronne d'immortelles.

» On va se mettre de suite au travail de la décoration de l'Arc de Triomphe. En le pressant le plus possible, il ne pourra guère être terminé que vendredi soir.

» Le corps sera exposé sous l'Arc de Triomphe samedi.

» Les obsèques auront lieu dimanche. »

Le grand poète qui vient de mourir, ou, comme on dit vulgairement, qui vient de « passer », adressait jadis à sa fille ces paroles :

Ma fille, va prier.....
Va donc prier pour moi. — Dis pour toute prière :
Seigneur, Seigneur mon Dieu, vous êtes notre père.
Grâce, vous êtes bon ! Grâce, vous êtes grand !

Voici encore des vers admirables que Victor Hugo inscrivit un jour au bas d'un crucifix :

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure.
Vous qui souffrez, venez à Lui, car il guérit.
Vous qui tremblez, venez à Lui, car il sourit.
Vous qui passez, venez à Lui, car il demeure.

Peut-être, à la dernière minute, l'illustre poète a-t-il, dans un élan de repentir suprême, imploré le pardon du divin Crucifié sur la Croix rédemptrice.

Victor Hugo s'était marié en 1823 avec M^{lle} Foucher, qui est morte à Bruxelles, en 1868. Ils eurent quatre enfants : deux fils et deux filles.

Léopoldine périt dans la Seine, en 1845, avec son mari M. Charles Vacquerie.

Adèle, qui avait épousé un officier anglais malgré la volonté de son père, est depuis longtemps dans une maison de santé.

L'aîné des fils, Charles, est mort subitement à Bordeaux, en mars 1874, à l'âge de 44 ans, laissant deux enfants, Jeanne et Georges. Sa veuve a épousé M. Ed. Lockroy.

Le fils cadet, François, le traducteur de Shakespeare, succomba en décembre 1873.

Depuis onze ans, le poète n'avait donc plus que ses deux petits enfants. Ses deux frères sont morts bien avant lui : Abel, l'aîné, en 1855, laissant un fils, M. Léopold Hugo ; le second, Eugène, en 1833, à Charenton.

LA JOURNÉE DU 24 MAI 1885

On lit dans l'Ami du Peuple :

LES MASSACRES DU PÈRE-LACHAISE.

« Sous le ministère Brisson, intitulé « ministère des honnêtes gens », il s'est trouvé un « monsieur » ministre de l'intérieur, qui a osé donner des ordres au nouveau préfet de police pour faire assassiner des républicains.

» Assassinier ! c'est le mot !!!

» La journée du 24 mai 1885 s'appellera désormais « une Saint-Barthélemy républicaine ».

» Encore une fois, nous avons raison de le dire, une manifestation ne peut être pacifique, parce que la provocation viendra toujours du gouvernement.

» Nous étions vingt mille hommes ; nous avions été tous armés, si nous avions pas les trois mille suppôts du gouvernement qui auraient pu impunément nous égorger.

» Je le répète une dernière fois, les révolutionnaires sont des idiots.

» Quand on n'est pas capable de défendre ses opinions en même temps que sa vie, on reste chez soi.

» A vous la Première, messieurs les municipaux, à nous la revanche. »

On lit aussi dans la Bataille :

LES ASSASSINATS DU PÈRE-LACHAISE
37 BLESSÉS — 3 MORTS.

« Paris, la France républicaine tout entière tressaillera d'horreur en apprenant les atrocités qui se sont produites hier au Père-Lachaise.

» Le sang des travailleurs parisiens a été répandu en plein Paris par le gouvernement.

» Un ex-procureur de l'Empire, un soldat que Gambetta avait chassé de la République française pour ivrognerie, Allain-Targé, ministre de l'intérieur, avait donné l'ordre d'égorger les parents et les amis des Fédérés qui se permettraient d'aller honorer leur tombe.

» Il a été fidèlement obéi.

» Le ministère Brisson a cherché une journée. Ce que n'avait pas osé Ferry lui-même, l'austère Brisson l'a ordonné. L'incolique Allain-Targé l'a accompli.

» A peine entrés dans le Père-Lachaise, nous a assailli des coups de sabre et d'épée. On a lardé des citoyens inoffensifs, on a éventré une femme, on a transpercé des enfants. Pendant deux heures, le Père-Lachaise de mai 85 a reproduit exactement l'aspect de mai 74, et l'on a vu des nuées d'agents de police, l'épée nue à la main courir affolés par les tombes.

» Que ce sang répandu retombe sur le ministère infâme. Que tous les républicains de France apprennent ce qu'il en coûte d'être gouvernés par ces libéraux qui, de 1830 à 1885, ont chargé les fusils qui déciment le peuple.

» Nous laisserons-nous fouailler injustement par cette sous-fente girondine gorgée d'or et pourrie de trahison, à qui nous devons la première défaite à l'étranger subie depuis 1874, et les premiers cadavres de tirailleurs depuis les journées de mai.

» Républicains français, on a communié hier l'égorgeur de l'avant-garde républicaine. Serrez-vous autour de nous contre les massacreurs qui vous égorgeront demain.

» LA RÉDACTION DE LA BATAILLE.

Il y a là une exagération de langage n'est pas justifiée. M. Allain-Targé a eu assez de ses excentricités politiques et religieuses, mais il n'a jamais passé que quelques heures à l'alcool.

se rappela tout à coup de la jeune fille qu'il avait tant de fois remarquée :

— Pourvu, pensa-t-il, qu'il ne soit arrivé aucun malheur à cette enfant !

Au même instant son regard croisa celui du comte d'Irun, qui, très-élégamment vêtu, et fumant, suivant son habitude, un long cigare, causait tranquillement sur la place avec un groupe de personnes au milieu desquelles se faisait remarquer l'ex-notaire d'Orléans, maître Antoine.

Le comte d'Irun reconnut Georges et le salua.

— Le misérable se joue de moi, pensa Georges. Mais qui reconnaîtrait sous ce costume l'homme mystérieux qui fuyait cette nuit.

La foule avait aussi remarqué la voiture, les agents de police et le jeune homme couvert de sang qu'ils amenaient. Elle crut avoir affaire à l'assassin, et se porta rapidement devant les marches du tribunal.

Quand Georges sortit de la calèche et salua quelques-uns de ses fournisseurs qui se tenaient aux premiers rangs, la stupeur publique fut extrême. Il y eut dans la foule un cri étouffé d'étonnement et d'indignation.

— Quoi ! s'écria l'horloger du coin, M. Derouet, c'est M. d'Elvoy qui est l'auteur de ce crime ?

— Cela vous étonne, reprit le petit cordonnier Huber, qui n'était pas fâché de trouver une occasion pour exposer ses théories sociales : Vous

croyez donc que les riches ne commettent jamais de crimes ? Détrompez-vous, monsieur Derouet. Fra-Diavolo était, dit-on, très-riche, et Cælio millionnaire !

— Je n'ai pas connu ces messieurs, reprit l'horloger, qui ne lisait pas autant de romans que son voisin ; mais je vous dis qu'il est surprenant qu'on ait arrêté M. Georges.

— Il serait au contraire étonnant qu'on ne l'eût pas arrêté, dit en s'approchant maître Antoine ; n'avez-vous pas remarqué ses habits déchirés et le sang qui lui couvrait le front et les mains ?

— Ne savez-vous pas non plus, ajouta le jardinier Baptiste, que la curiosité avait sans doute attiré là, qu'on vient de retrouver son cheval mort à vingt pas du château ?

— Que dites-vous à ces messieurs, Baptiste ? demanda le comte d'Irun en s'avançant et en saluant la foule qui écoutait avidement ces détails.

— Je dis, monsieur le comte, qu'on vient de retrouver le cheval du voleur et peut-être de l'assassin.

— Et quel est ce voleur ?

— Ne l'avez-vous pas vu tout à l'heure ? C'est M. d'Elvoy.

— Vous êtes fou, mon pauvre Baptiste, dit hautement le comte en levant les épaules ; n'accusez pas ainsi un homme dont je m'honore d'être l'ami.

Un sentiment de crainte respectueuse passa sur

la foule qui recueillit avec admiration les paroles du comte.

L'horloger tira dans un coin maître Antoine, et parlant à voix basse :

— Quand on pense, fit-il en désignant le comte, que voilà un homme qu'on accusait dernièrement d'être l'auteur de plusieurs vols et l'ennemi de M. d'Elvoy !

— Le monde est si sot, murmura l'ex-notaire en levant les yeux au ciel.

— Ne dites pas seulement qu'il est sot, maître Antoine, mais qu'il est stupide !

— Vous l'avez bien dit, répondit maître Antoine en tournant le dos pour dissimuler un sourire.

Pendant ce temps, Georges d'Elvoy montait l'escalier du tribunal et était introduit dans le cabinet du juge d'instruction.

Le magistrat, assis dans un large et solennel fauteuil, était aidé dans ses recherches par le procureur impérial qui se tenait debout, près de la cheminée et de temps en temps jetait par la fenêtre un regard sur la foule.

Le greffier en chef était assis à une petite table et écrivait les dépositions des témoins.

Depuis trois ou quatre heures du matin la justice était sur pied. Les premières personnes qui avaient traversé la place du Marché-Noir et aperçu la boutique grande ouverte du pharmacien avaient donné l'alarme. On avait d'abord été chercher les

agents de police et les gendarmes, puis on s'était prudemment entré dans la maison. C'est

qu'on avait d'abord aperçu les meubles renversés, le coffre-fort ouvert, et enfin M. Jacobs dans tout de son long dans l'arrière-boutique.

Au premier instant on l'avait cru mort, mais un vieil employé Julien qui arrivait pour la pharmacie, suivant son habitude de chaque jour, s'était jeté sur son corps en poussant de vains cris de détresse. Mais un médecin, appelé en toute hâte, déclara que M. Jacobs était simplement évanoui et lui fit respirer des sels énergiques.

Le pharmacien, en effet, reprit ses sens, mais les yeux de côté et d'autre avec égaration, et les fixa d'une manière étrange sur le cadavre défoncé qui se trouvait juste en face de lui. Pendant quelques minutes, il resta ainsi, muet, immobile, la bouche entr'ouverte, les yeux presque de leur orbite. Puis, sa main droite se souleva lentement par un violent effort de volonté et son index s'allongea vers le trésor disparu. Instant encore, il demeura ainsi ; ses lèvres commencèrent à s'agiter et ses dents s'entrechoquèrent violemment.

C'était un effrayant spectacle que celui d'un vieillard sortant en quelque sorte du tombeau, se rattacher si passionnément à ses richesses.

Les assistants retenaient leur souffle.
(A suivre.)

CH. SAINT-MARCEL

LES OBSEQUES DE COURNET.

Un ancien membre de la Commune. Cournet, est mort il y a quelques jours. Ses obsèques ont eu lieu lundi.

Dès une heure de l'après-midi, une foule nombreuse se pressait au Père-Lachaise. Devant la maison mortuaire, rue Guy-Patin, était réunie une foule encore plus considérable. Toutes les notabilités du parti révolutionnaire étaient là.

Au moment de l'enlèvement du corps, des groupes arborent leurs drapeaux rouges. Les anarchistes déploient également leur drapeau noir.

M. Honorat, inspecteur divisionnaire, qui commande, en costume, les forces de police, s'avance vers les principaux membres du parti blanquiste et leur parle à peu près en ces termes :

« Messieurs, il ne faut pas que les scènes regrettables d'hier se reproduisent; nous venons auprès de vous faire de la conciliation; vous pouvez déployer en public toutes les bannières que vous voudrez, mais pas de drapeau rouge. Dans l'intérieur, vous déploierez tout ce que vous voudrez, pourvu que les oriflammes soient munies d'inscriptions appropriées. »

Les délégués sont très-heureux de cette concession, et ils en tirent la conclusion que le gouvernement recule, dans la crainte de voir se renouveler les scènes de la veille.

Le drapeau sans inscription est aussitôt pourvu d'une pancarte en papier sur laquelle on écrit : *Cercle des Égaux*. Il passe ainsi à l'état de bannière.

Le cortège s'est donc mis en marche, brandissant trois drapeaux rouges et un drapeau noir aux cris mille fois répétés de : « Vive la Commune! Vive la Révolution sociale! » M. Rochefort était au premier rang. Un officier de paix et deux escouades d'agents précédaient le cortège sans intervenir.

A chaque instant, des nouveaux venus grossissaient les rangs des manifestants. Les cris redoublaient. On huait les enterrements religieux qu'on rencontrait. Les huées sont devenues furibondes en passant devant la caserne et devant le poste de la prison de la Roquette. Le torrent humain, qui comptait à ce moment près de 40,000 personnes, s'est précipité dans le cimetière par la grande porte ou pas un seul agent n'avait été posté.

M. Vaillant a pris la parole, puis MM. Gambier, Eudes, Goulet et Roche. M. Henri Rochefort a dit quelques mots sur l'affaire de la veille, assurant que « c'était une attaque faite indirectement à la République même et que, le jour où cette attaque serait faite ouvertement, il espérait que, comme hier, on saurait se défendre ». Après quoi on est allé au mur des fédérés où l'on a fait une quête pour les « assassinés » de la veille.

La foule alors s'est retirée par groupes.

Un incident s'est produit à la sortie. Un groupe d'une cinquantaine d'individus, portant déployée la bannière noire avec cette devise en rouge : *Les anarchistes du XX^e*, a été interpellé par M. Guetzwiller, officier de paix, qui lui a demandé de rouler le drapeau. Ils ont refusé. Les agents s'en sont emparés. Les anarchistes se sont défendus et un agent a été blessé à l'épaule avec un outil tranchant. Il a été fait trois arrestations.

Un peu plus tard, les organisateurs de la manifestation, réunis au café Lexellent, ont jeté des pierres aux gardes municipaux qui dispersaient les groupes sur le boulevard. Il y a eu là encore une courte bagarre. Un coup de revolver a même été tiré. Heureusement personne n'a été blessé.

Les obsèques de M. Amoureux, autre membre de la Commune, nouvellement élu député de Saint-Etienne, ont eu lieu hier sans autre incident que quelques cris de : « Vive la Commune! »

REVUE FINANCIÈRE.

La journée de samedi a été bonne. Les vendeurs réussissent par conséquent qu'il est insensé de vouloir lutter contre les forces écrasantes dont l'épargne dispose.

Les rentes françaises se mettent en marche vers les plus hauts cours : le 3 0/0 est à 80.45, l'amortissable à 82, le 4 1/2 à 109.10.

Le Crédit Foncier est encore bien bon marché à 1.350. Son revenu actuel vaut plus, car, rapportant un dividende de 60 fr., il devrait être à 1,300 et même plus haut, car son revenu peut et doit croître mais ne peut pas diminuer.

Les obligations du Crédit Foncier sont toutes très-demandées. Le 1^{er} tirage des Foncières 1883

aura lieu le 5 juillet. C'est une bonne fortune de pouvoir y participer avec un titre sur lequel il n'y a de versé que 40 fr. Les Communales 1880 libérées de 85 fr. sont également très-avantageuses à ce point de vue.

La Société Générale à 455 fr. est une véritable valeur de placement, sans risques et avec certitude d'accroissement de revenu.

La Banque d'Escompte est bien tenue.

Foncière Lyonnaise. — Nous ne sommes point gens à nous réjouir du mal d'autrui, mais avouons-nous assez raison de prévoir la décadence de cette société?

La situation révélée par le rapport sur l'exercice 1884 est déplorable. Pas de dividende à distribuer et l'appel de fonds sur les actions est inévitable. Le dernier inventaire atteste que sur les 50 millions de son capital, la Foncière a en caisse 32,000 fr.; or, une seule des échéances de 1885 atteint le chiffre de 2,016,666 fr.

Beaucoup d'actionnaires, émus de cette situation si subitement dévoilée, se sont vu refuser leur carte d'admission à l'assemblée sous prétexte du dépôt tardif de leurs titres. Nous regrettons que cette nouvelle désillusion financière, qui semble aujourd'hui inévitable, ajoute aux inquiétudes du marché, d'autant plus qu'elle atteint directement le Crédit Lyonnais. C'est à cet état de choses qu'est due la dépréciation des titres du Crédit Lyonnais, dépréciation qui ne peut que s'accroître, étant donné que le Crédit Lyonnais possède 63,700 titres de la Foncière, et cette dernière ne donnant plus aucun dividende, c'est une perte sèche d'un revenu de plus d'un million que subit le Crédit Lyonnais.

Les Chemins Méridionaux se tiennent fermes à 700. Le dividende à distribuer sera de 35 fr. par action.

La Rente italienne est fermement tenue à 95.45.

L'obligation Est-Algérienne est très-demandée, car elle rapporte autant que celles des grandes Compagnies et coûte 30 à 35 fr. moins cher.

Le Rio-Tinto très-ferme.

Le document que vient d'adresser à tous les actionnaires du Crédit Général Français le comité de défense porte qu'à l'assemblée générale du 28 on va leur soumettre les deux propositions suivantes :

1^o Refuser l'approbation des comptes; 2^o nommer une commission chargée d'établir par état les dommages causés aux actionnaires et d'en poursuivre la réparation contre certains membres du conseil d'administration.

Grande fermeté sur nos chemins de fer.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

HARMONIE SAUMUROISE.

Dimanche prochain 31 mai, l'Harmonie Saumuroise se fera entendre pour la première fois dans le Square du théâtre.

Nous publierons le programme.

SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE DE FRANCE.

Les Membres de la Société, fondateurs de la section des Topographes Saumurois, ont décidé que la promenade topographique annoncée pour le dimanche 31 mai était remise au dimanche qui sera indiqué ultérieurement.

Le Président, G. DOUSSAIN.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

La 13^e séance annoncée pour le dimanche 31 mai est remise au dimanche 7 juin, à 2 heures du soir, au Stand des Récollets.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

Funérailles de Victor Hugo.

La Société de Tir de Saumur, membre de la Ligue des Patriotes, est invitée à prendre place dans le cortège. Se faire inscrire chez M. Doussain, qui indiquera le lieu et l'heure du rendez-vous.

La *Petite France* d'avant-hier publiait la note suivante :

« ON SAIT que la nouvelle de la mort de Victor Hugo a produit une vive émotion à Saumur. »

« Deux télégrammes de sympathie et de condoléance, l'un au nom des républicains de Saumur, l'autre au nom de la Loge maçonnique, ont été adressés à M. Edouard Lockroy, pour la famille Hugo. »

Le *Patriote de l'Ouest* se contente de dire :

« Les républicains de Saumur ont envoyé une adresse de condoléances à la famille de Victor Hugo. »

Le *Journal officiel* annonce que M. Thibaudier, sous-intendant militaire à Saumur, est promu à la 2^e classe.

CONCOURS RÉGIONAL D'ANGERS.

Nous extrayons de la liste officielle des prix les noms suivants :

Vins blancs de la région (années 1883 et 1884).

1^{er} prix. Une médaille d'or à M. Hacault, à Montreuil-Bellay.

2^e prix. Une médaille d'or (par virement) à M. Poitou, à Tigné.

Vins rouges de la région (années 1883 et 1884).

1^{er} prix. Une médaille d'or à M. Mau-point, à Trèves-Cunault.

3^e prix. Une médaille de bronze à M. le vicomte de Fontenailles, à Fontevault.

Prix supplémentaire. Une médaille de bronze (par virement) à M. Bizoullier-Montreuil, à Allonnes.

LES IMAGES DE LA R. F.

On se rappelle tout le tapage que firent il y a quelques semaines les organes radicaux de la capitale et de la province à propos de certaines images à un sou représentant le comte de Paris et les princes d'Orléans montés sur leurs chevaux et revêtus de leurs uniformes militaires.

A entendre les cris poussés par tous les frères et amis, la R. F. courait un grand danger. Il fallait agir énergiquement et empêcher la propagande éhontée de ces coquins de réactionnaires.

Ennuyé de toutes les plaintes qu'il entendait autour de lui, le ministre de l'intérieur accorda ce qu'on lui demandait si instamment et défendit la vente de ces images.

De toutes parts, ce furent des hurrahs de triomphe.

La R. F. était sauvée; et il nous souvient qu'à cette époque, la grave *Union libérale* donna dans le mouvement en enregistrant avec un petit air vaiaqueur la circulaire prohibitive.

Tout cela n'est pas grave, quoique très-illégal. Mais enfin passe pour cette fantaisie qui regaillardit nos hommes politiques.

Si la R. F. craint tant les images, c'est qu'il faut douter de sa solidité.

Mais ce qui est plus incroyable, c'est qu'après avoir interdit les images du comte de Paris, la R. F. en fait faire pour son service personnel.

Le librairie d'Épinal vient, en effet, de mettre au jour une gravure qui représente allégoriquement les prétendus bienfaits de ce gouvernement.

On a intitulé ça : « la République devant les élections. » Cette image, dont on voit d'ici la destination, porte douze petites illustrations fort drôlatiques; par exemple celles qui ont pour devise les mots : « L'alimentation publique. — Le charbon. »

Comment l'image glorifie-t-elle la République du bien qu'elle a fait à l'agriculture? Elle représente le coin d'un marché où un paysan, abrité d'un parapluie rouge, passe avec une vache. Au haut d'un mur s'étale une pancarte jaune sur laquelle trois autres paysans lisent : « Encouragements à l'agriculture. *Phylloxera*. » La légende n'est pas moins éloquemment démonstrative. La voici :

« Agriculture : La République a augmenté son budget de 8,200,000 fr. par an, il est donc bien injuste de dire qu'elle a abandonné le paysan et les populations agricoles pour ne s'occuper que de politique. »

L'auteur de l'image a négligé tout simplement le reste : les impôts augmentés; l'invasion du bétail et des denrées de l'étranger; le blé avili; les terres délaissées; les fermes ruinées, etc...

De même, pour nous mettre sous les yeux tout ce que « la Défense nationale » doit à la République, l'image nous dépeint la cour d'un arsenal avec un fourgon qu'on emplit de munitions. On a écrit dans la légende :

« Est-il besoin de dire que ce devoir sacré a été la constante préoccupation de la République? Elle a élevé des forts, rempli nos arsenaux, renouvelé l'outillage de guerre et remis la France au rang élevé qu'un jour de malheur lui avait fait perdre. La France désormais peut être tranquille. »

Naturellement, l'auteur de l'image, en traçant ces lignes, s'est appliqué à oublier l'expédition du Tonkin, les millions gaspillés et le sang versé aux abords du fleuve Rouge et sur la route de Lang-Son...

Fort heureusement qu'il se trouvera des hommes, dans quelques semaines pour rap-

peler aux paysans et aux ouvriers toutes ces choses, et arrêter immédiatement cette tentative de chantage électoral.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

TOURS.

Nous relevons dans l'*Etat-Civil* de Tours la publication de mariage qui suit :

Antonin-Charles-Léon Daunassans, préfet d'Indre-et-Loire, et Jane-Paule-Catherine-Françoise-Denise Serph, sans profession, hôtel de la Préfecture.

DUBOSIANA.

Monsieur le Directeur du journal *l'Echo Saumurois*.

Mon cher Monsieur,

Je lis dans votre estimable feuille, à la date du 24 mai dernier, un appel désespéré à la personne d'un nommé Dubos (Louis), que votre honorable correspondant suppose disparu (ce qui est fort à désirer, mon cher Monsieur!), mais que, tous les deux, nous craignons de savoir encore à l'hôpital.

Songez donc, un homme qui entre à l'hôpital sans qu'on sache par qui, par où, ni comment, est-on bien sûr qu'il en soit sorti? Et s'il en est sorti, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'il y soit rentré?... Quant à moi, je n'y vois absolument rien d'impossible.

Et, s'il y était encore, ce ne serait plus seulement 150 fr. 70 que MM. les Commissaires hospitaliers feraient perdre au budget de l'Hospice, cela ferait au 24 mai (inclus) 458 fr. 08 (444 journées à 2 fr. 18 = 307 fr. 38 x 150 fr. 70 déjà perdus, font au total : 458 fr. 08).

Voilà ce qu'il faut avoir le courage de calculer quand, comme moi, on veut agir en bon père de famille et faire honneur à ses affaires.

Faisons des vœux, mon cher Monsieur, pour que, en face de craintes aussi sérieuses, MM. les Administrateurs se décident à rassurer nos esprits.

Je suis, Monsieur le Directeur, votre très-obéissant serviteur,

PONCE HYFF.

Saumur, le 26 mai 1885.

P.-S. — En vérifiant mes calculs, vous n'êtes pas sans avoir remarqué que je les arrête au 21 mai? Prenez *l'Almanach des Postes et Télégraphes* (année 1885, imprimé à Rennes, chez Oberthur), vous en verrez la raison et vous vous convaincrez que je ne fais rien sans y avoir mûrement réfléchi.

Publications de mariage.

Étienne-Hector-Jules Michaux, capitaine au 5^e régiment de cuirassiers, et Jeanne-Gabrielle-Sophie-Clotilde Monnerau, sans profession, tous deux de Saumur.

Charles-Émile Rabouan, cordonnier, et Victorine Gaschet, couturière, tous deux de Saumur.

La plus agréable, la plus limpide, la seule Eau minérale gazeuse et ferrugineuse — qui mélangée au vin ne le noircit pas — souveraine pour rétablir les fonctions de l'estomac, c'est l'*Eau de Saint-Galmier (Loire)*; elle est mise à la portée de tous par son prix modique; l'*ÉPICERIE CENTRALE*, 23 et 30, rue Saint-Jean, vend la *Source Noël* 25 c. la bouteille, la *Source Badoit* 30 c. — *Livraison franco à domicile.*

Approbation de la profession. — *Cesse-Non (Hérault)*, le 5 juillet 1884. — Monsieur Fanyau, j'ai conseillé votre Tisane Américaine des Shakers à une jeune personne de 14 ou 15 ans, amenée par sa mère; cette Tisane a fait merveille. La malade était scrofuleuse, sans appétit et de plus avait des furoncles aux bras; après un flacon, tous ont séché et sont presque complètement disparus. Un autre flacon achèvera l'œuvre si bien commencée. J'ai une personne qui est à son troisième flacon, qui en prend comme apéritif et s'en trouve bien. L.-C. Roucaïrol, pharmacien.

P. S. — Vous pouvez publier cette lettre si bon vous semble. Prix 4 fr. 50 la bouteille, la brochure explicative se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

LE VIN AROUD

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph...

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, docteur en droit, et de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

Par adjudication,

Le dimanche 31 mai 1885, à midi et demi, en l'étude de M^e PINAULT, notaire,

En quatre lots, avec faculté de réunir plusieurs lots en un seul :

1^e D'une portion des bâtiments dits « LES AUBRIÈRES ».

Mise à prix : 1,000 fr.

2^e 27 ares 50 centiares de vigne dits « LA PIÈCE-DU-CHÈNE ».

Mise à prix : 500 fr.

3^e 86 ares 71 centiares plantés de vigne et d'arbres fruitiers.

Mise à prix : 2,600 fr.

4^e 85 ares 50 centiares, plantés de vigne et d'arbres fruitiers.

Mise à prix : 2,400 fr.

Immeubles situés à Terrefort, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, dépendant de la succession du sieur Urbain REVELLEAU.

S'adresser, pour tous renseignements :

Soit à M^e DE NEUVILLE, avoué pour-

suivant ;

Soit à M^e PINAULT, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Sur les bords de la Loire,

Avec JARDINS et SERVITUDES, à deux kilomètres de Saumur.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

UNE

BELLE PROPRIÉTÉ

Faisant partie du domaine de la

ROCHE-AUX-MOINES

Située commune de Neuillé, et par extension dans celles de Saint-Lambert et de la Breille,

Comprenant :

1^e Maison de maître, cours, jardins, caves en roc et vastes servitudes ;
2^e Bâtiments à usage de ferme, terres labourables, prés, landes et sâpières, le tout d'une contenance d'environ 25 hectares.

Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour visiter la propriété, au sieur TOUREAU, fermier, et, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé. (438)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrûité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Jolie MAISON Bourgeoise

Entièrement restaurée à neuf

Avec beau Jardin, cour et écurie

Située rue des Boires, n° 25.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER

MAISON ET MAGASIN

Place du Roi-René.

S'adresser à M. TOURON, rue de l'Abattoir. (439)

A LOUER

DE SUITE

MAISON

Située rue de la Maremaillette, 12.

S'adresser, pour visiter et renseignements, chez M. FABRE, même rue, en face. (442)

A LOUER

DEUX PIÈCES

Servant de Magasins,

Rue du Portail-Louis, 23-25.

REMISES ET ÉCURIE

Rue du Petit-Versailles.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans. (459)

A LOUER

Remise, Cave et Grenier

S'adresser à M^{me} LECHAT, ou à M^e BRAC, notaire. (457)

A LOUER

PRÉSENTMENT

APPARTEMENTS

Rue Saint-Jean, 6.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 39 et 41.

S'adresser à M. GOUBY, place Saint-Pierre. (405)

A VENDRE

UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

ATELIER DE FORGE

Et d'OUTILLAGE

DE M. CHARLES AUGER,

Rue du Petit-Mail, Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve AUGER.

MENIER, professeur de gymnastique, au Collège de Saumur, a l'honneur de faire savoir qu'il est à la disposition des personnes qui voudraient se faire donner des leçons particulières de gymnastique, boxe, bâton et canne.

S'adresser au Collège. (433)

M. PERRAY

Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.

S'adresser chez M^{me} GUILLET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

A VENDRE

Un joli PHAETON dernier modèle, presque neuf et très-léger. Conditions très-avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION

VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

CHEVAL bai cerise, se montant bien, demi-sang, 3 ans. Prix modéré.

S'adresser à M^e GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire. (451)

A VENDRE

Avec garantie,

Fort JUMENT de coupé, 6 ans, baie Normande, 1 mètre 64.

S'adresser à M. RAIMBAULT, rue de la Fidélité, 40. (420)

A VENDRE

BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, alezan, 7 ans, 1^m 59, très-sège, se monte bien, vendu avec garanties.

S'adresser 34, rue de Bordeaux.

CIDRES DE BRETAGNE

Par barrique et petit fût

GIRARD - EMERY

TONNELIER

Rue de la Croix-Verte, 29.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,

Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

M^{me} veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n° 14, maison BODAIRE.

Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M^{me} CHAUSSARD demande des ouvrières.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser 15, rue de Bordeaux.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

UN propriétaire d'importants gnoles en Méditerranée, commission avantageuse à offrir pour la vente de ses vins, tement aux consommateurs. Prémium références exigées. Ecrire sous H. M., 540, à l'Agence Hayes, place du Grand-Théâtre, Bordeaux.

CHOCOLAT-MENIER
EXIGEZ LE VÉRITABLE
NOU

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et toutes provenances. Choix considérable de Cuisinières en fer sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, défilant toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé, toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs. Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, ferblanc zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUX, l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises.

Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Minutes	Type	Arrêt	Notes	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																			
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)																			
9	13	matin	omnibus-mixte.																			
1	25	soir																				
3	32	express.																				
7	15	omnibus.																				
10	36	(s'arrête à Angers).																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																			
9	31	omnibus.																				
12	48	express.																				
4	44	soir	omnibus-mixte.																			
7	4																					
10	24	omnibus (s'ar. à Tours)																				
		express-poste.																				
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																						

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Maire de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.